

GESTIONE E TUTELA DELLE COSTE

EVENTO REGIONALE



Interreg



UNIONE EUROPEA



MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

Prise en compte du risque submersion marine sur le littoral Corse

ALAZZU DI A CULLETTIVITA DI CORSICA

BASTIA

JEUDI 4 AVRIL 2019

Alexandre ELAPHOS

DREAL Corse/ Division Prévention des Risques

La cooperazione al cuore del Mediterraneo

Sommaire

1. Contexte de la prise en compte du risque submersion marine en Corse
2. Un premier atlas des zones submersibles en 2015
3. Une révision progressive de l'atlas en 2019-2020



1- Contexte de la prise en compte du risque submersion marine en Corse

- **Tempête Xynthia en 2010 : Mesures d'urgence et évolution de la doctrine nationale**
 - **Un des axes de la stratégie nationale : la maîtrise de l'urbanisme**
 - Diffusion aux communes des informations existantes
 - Arrêter l'extension de l'urbanisation dans les zones basses
 - Elaboration de Plans de Prévention des Risques Littoraux (PPRL)
 - **Mise en œuvre de la directive européenne "inondation" (2011-2015) : une première prise en compte du risque submersion marine en Corse**
 - 3 aléas d'inondation étudiés : débordement de cours d'eaux, ruissellement et **submersion marine**
 - Un constat : **nécessité de données topographiques précises** pour identifier les zones basses du littoral
- ➡ Levé par laser aéroporté (LIDAR) disponible en 2014 et élaboration d'un Atlas des Zones Submersibles en 2015

2- L' Atlas des Zones Submersibles de 2015 : "AZS 1"

Objectif ? → identifier les zones « basses » du littoral corse, potentiellement submersibles du fait de leur faible co

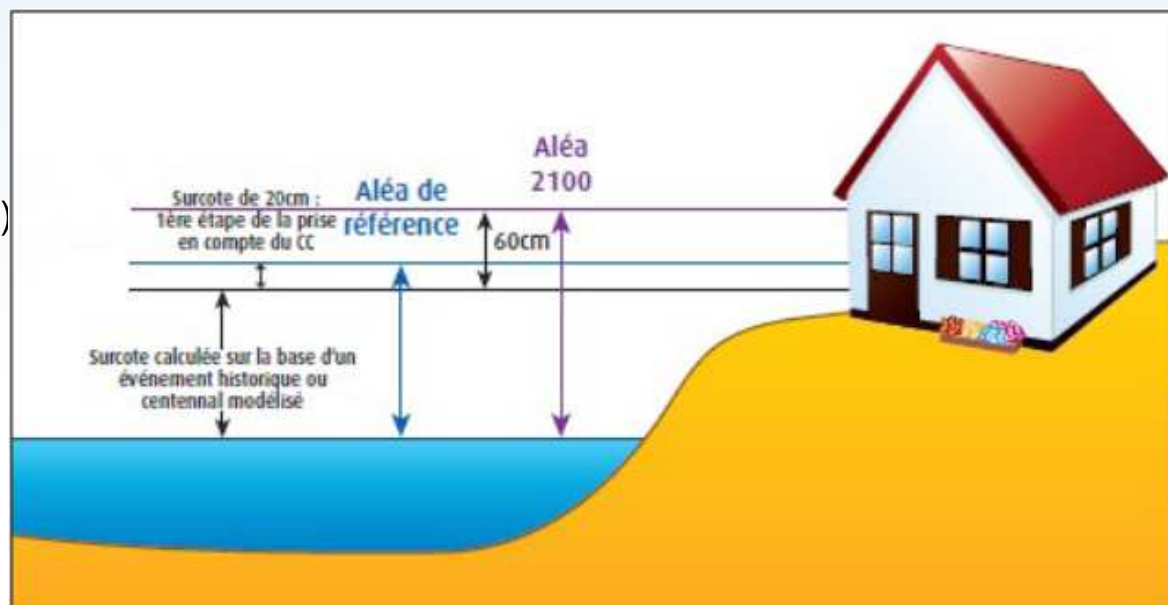
■ **Méthodologie ?** → une approche statique de l'aléa par croisement :

- de données topographiques régionales issues du levé LIDAR
- d'un niveau marin de référence **unique** pour le littoral corse

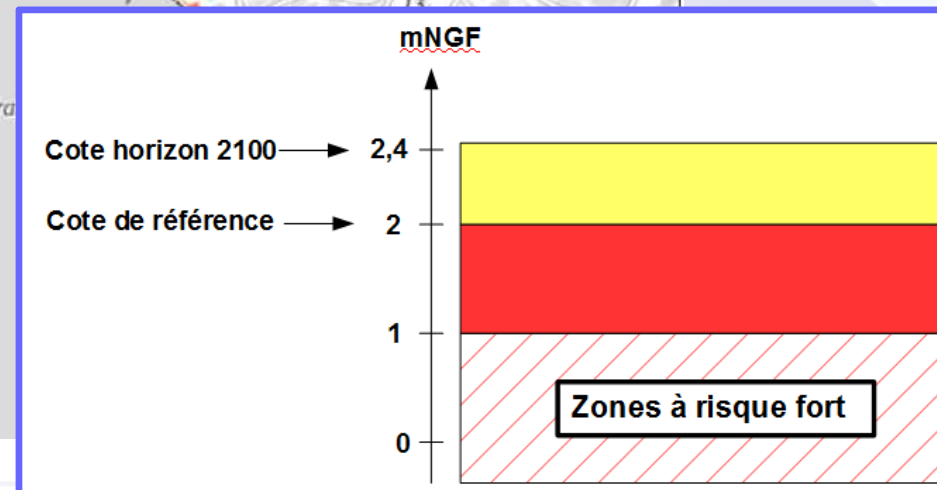
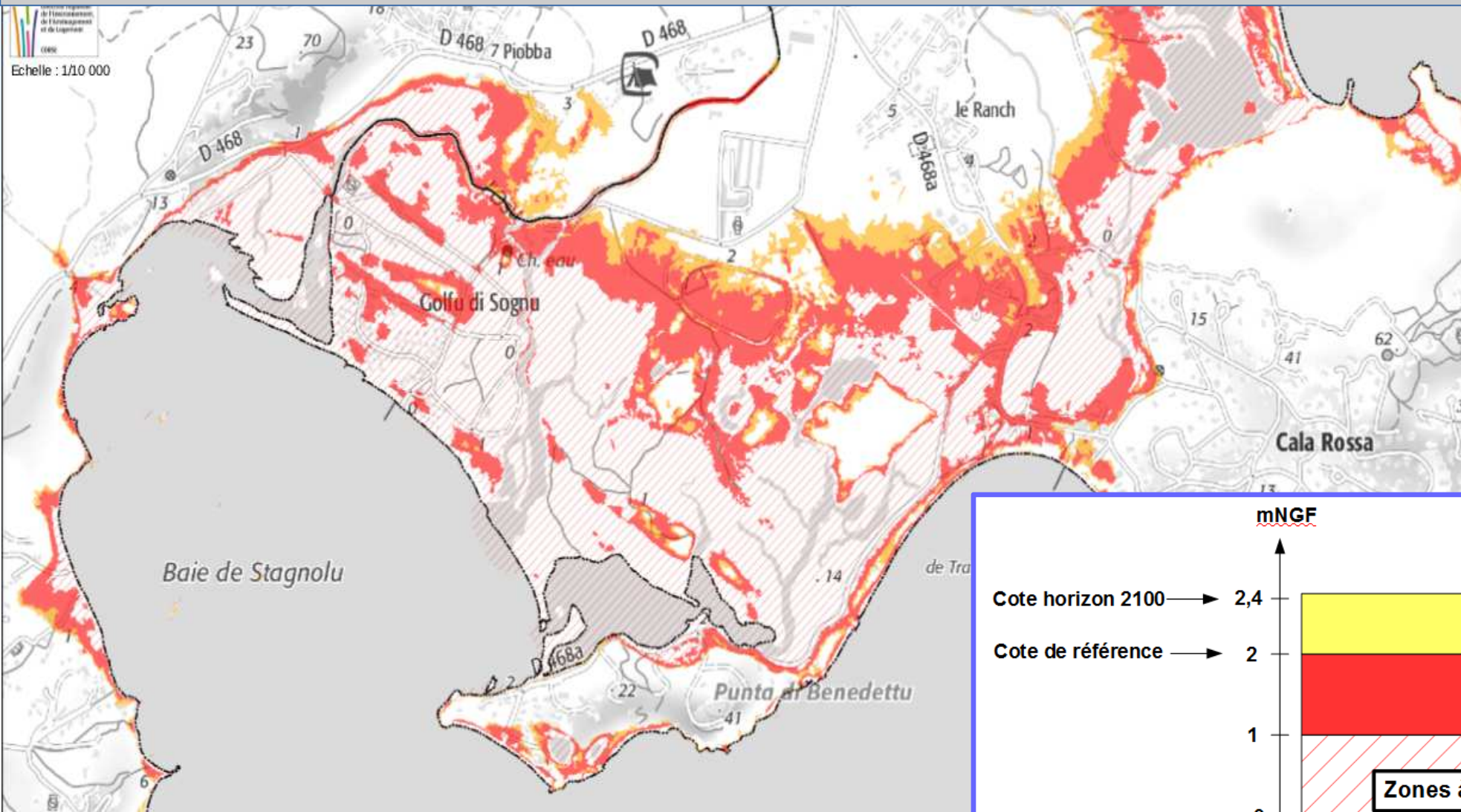
■ **Prise en compte d'un niveau marin de référence "méditerranéen" en l'absence de données locales**

- Aléa de référence : **+2 mNGF**
(dont +20 cm lié au changement climatique)
- Aléa horizon 2100 : **+2,4 mNGF** (dont +40 cm lié au CC)

■ **Atlas porté à connaissance** des collectivités avec prise en compte en urbanisme



2- L' Atlas des Zones Submersibles de 2015 : "AZS 1"



2- La révision de l'Atlas des Zones Submersibles 2018-2020 : "AZS 2"

- **Objectif ?** → **mieux prendre en compte les spécificités du littoral corse qui vont influencer sur le niveau marin**
 - des régimes de houle et de vent différents entre les côtes Est et Ouest
 - contexte géomorphologique du littoral (pente et granulométrie de la plage, morphologie sous-marine, exposition d)

- **Méthodologie ?**
 - Sélection d'un **niveau marin statique au rivage par secteur homogène**

 - Cartographie des zones potentiellement submersibles par un **événement centennal**, actuel et à horizon 2100

 - Zonage avec 3 niveaux de risque:
 - Secteur **rouge** soumis à $H_{\text{eau}} > 50 \text{ cm}$ pour l'événement actuel
 - Secteur **bleu** soumis à $H_{\text{eau}} < 50 \text{ cm}$ pour l'événement actuel
 - Secteur **vert** **uniquement exposé à l'horizon 2100 (élévation niveau de la mer + 40 cm)**

 - Identification des zones avec "franchissements de paquets de mer", mais sans quantification des volumes d'eau

2- La révision de l'Atlas des Zones Submersibles 2018-2020 : "AZS 2"

- **Etudes confiées au BRGM : 2 phases**

- **1^{er} secteur traité** et calage de la méthodologie : communes de Zonza, Lecci, Porto-Vecchio et Bonifacio → *ré*
- **Extension de l'étude** au reste de la Corse-du-Sud et à la Haute-Corse → *résultats en 2020*

- **Suivi des études par un comité technique** associant :

- Les services de l'État
- L'Office de l'Environnement de la Corse
- Le BRGM

- **Porté à connaissance des études auprès des collectivités:**

- Cartographies
- Doctrine de prise en compte du risque : interdictions / prescriptions adaptées au type de projet et au niveau de

Conclusion et perspectives

■ Une approche régionale du risque submersion marine

- Méthodologie homogène d'évaluation de l'aléa
- Harmonisation de la prise en compte du risque dans les décisions d'urbanisme

■ Une amélioration continue de la connaissance

- Données bathymétrique et topographiques → *projet litto 3D avec le Shom*
- Bases de données météo-marines
- Evolution de la méthodologie employée → *travail avec le BRGM*

■ Une approche graduée et adaptée aux enjeux

- Porté à connaissance des études aux collectivités locales
- Identification des zones à enjeux nécessitant une approche dynamique de l'aléa submersion marine
- Si nécessaire, élaboration d'un plan de prévention des risques littoraux (PPRL)

Merci de votre attention.

